



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.11.2011 L'an deux mille onze et le vingt huit novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mrs LASSERRE, BOUDES, DELPOUX, Mmes, BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

N° 11/110 **Absents** : Mmes BERTRAND (excusée), BORIES (excusée), CHAILLET (excusée) Mrs MARTY (excusé), KOWALCZYK (excusé), DELBES (excusé), LE ROCH (excusé), RASKOPF, Mme RAHOU.

Objet de la délibération **Secrétaire** : Mr DE GUALY.

Rapporteur : Monsieur le Maire

ACQUISITION PARCELLE ESCAFFRE

Suite au projet de construction de deux maisons individuelles sur la parcelle AA 260, la famille ESCAFFRE demeurant à Saint-Juéry Impasse François Flad a proposé de céder à la commune, pour l'euro symbolique, les parcelles suivantes :

Adopté à l'unanimité

- AA295 pour 82 ca
- AA 297 pour 7 ca
- AA 299 pour 7 ca
- AA 300 pour 288 m²

Ces parcelles sont issues de l'indivision de la propriété ESCAFFRE.

L'intérêt d'acquérir ces parcelles est de permettre un accès public au chemin piétonnier des Fontaines et la réalisation de quelques places de stationnement pour les véhicules des usagers de ce sentier pédestre.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié à intervenir et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 13 mars 2012
Jacques LASSERRE
Maire